

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 OCTOBRE 2020

La Baule-Escoublac : vacances de la Toussaint en sécurité pour les résidents et vacanciers.

Le Président de la République a annoncé hier soir la mise en place du couvre-feu dans toutes les zones atteintes par le virus de la COVID-19 situées en alerte maximale.

Cette décision va avoir des conséquences catastrophiques sur l'économie, en particulier dans les secteurs du tourisme. Elle va aussi entraîner de fait de fortes migrations nationales à la veille des vacances scolaires de la Toussaint.

La Baule-Escoublac étant attractive de par son cadre de vie et sa situation sanitaire, il est fort probable que nous connaissions un afflux de population. Si l'on se réjouit d'accueillir nos résidents et nos vacanciers, il est essentiel de continuer de préserver la santé de nos administrés en étant encore plus vigilant.

Afin de répondre aux défis sanitaires du moment, j'ai donc souhaité par prévention rendre obligatoire le port du masque sur l'ensemble du territoire communal, à l'exception de la plage, durant les deux semaines de vacances de la Toussaint (du 17 octobre 2020 au 1er novembre 2020) et ce, jour et nuit. En parallèle, le Comité de veille et d'information sanitaire présidé par le Docteur Elisabeth Hubert va redoubler de vigilance.

Je fais appel encore une fois appel au civisme et au sens des responsabilités de chacun dans l'intérêt de tous. C'est en continuant de respecter les mesures sanitaires préconisées dont les gestes barrières que nous sortirons de cette crise.

Franck Louvrier
Maire de La Baule-Escoublac
Conseiller régional des Pays de la Loire

